



Assemblée générale de la Société Académique du Valais (SAVs)

Jeudi 31 mars 2022 à 19h30 – Campus Energypolis Sion

Procès-verbal

(PV validé lors de l'AG du 22.03.2023)

Membres présent-e-s :

Bérod Dominique, Betchov Denyse, Borgeat Véronique, Bruchez Marie, Cherix Gaëtan, Fessard Christian, Fessard Ginette, Fischer André, Gabioud Bernard, Lonfat Joël, Micheloud Marylène, Vouillamoz Marlyse, Vouillamoz Raymond, Vouilloz Burnier Marie-France

Membres excusé-e-s : cf. Annexe

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est présidée par la coprésidente, Marylène Micheloud qui ouvre la séance à 19h40. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes et remercie les membres de la Société Académique du Valais et son comité, les trois lauréat-e-s des Prix Académiques 2022 ainsi que leurs proches et leurs experts, pour leur présence.

La parole est donnée à Marie-France Vouilloz Burnier, coprésidente et présidente du jury, qui souhaite la bienvenue aux experts des prix académiques venus assister à cette assemblée et les remercie de leur présence.

Marylène Micheloud remercie la Haute Ecole d'Ingénierie, par son directeur Gaëtan Cherix, d'avoir gracieusement mis à disposition la salle pour cette assemblée générale.

En préambule, la coprésidente annonce qu'au début mars 2022 le comité a engagé une nouvelle secrétaire administrative, Marie Bruchez, dont le profil correspond parfaitement à ce poste, et la remercie pour son engagement. Des remerciements sont également adressés à André Fischer qui a accepté de poursuivre le mandat de comptabilité/trésorerie de la SAVs.

Elle prie la secrétaire de donner la liste des personnes excusées à cette assemblée.

Elle informe qu'il n'y a pas d'élection cette année: les membres du comité, les deux coprésidentes ainsi que les personnes en charge de la révision des comptes sont en fonction jusqu'en 2023.

L'ordre du jour, communiqué aux membres lors de l'envoi de la convocation, est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

2. PV de l'assemblée générale du 29 septembre 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2021 est disponible sur le site Internet de la SAVs (accessible sous : <https://www.savs.ch/fr/organisation> depuis novembre). Aucun membre présent à l'assemblée ne souhaite y apporter de modification.

Le PV est ainsi approuvé à l'unanimité par l'assemblée avec remerciements à son auteur André Fischer.



3. Rapport d'activités 2021

La coprésidente Marie-France Vouilloz Burnier présente le rapport annuel 2021:

« En raison de la situation sanitaire, la Société Académique du Valais (SAVs) s'est vue contrainte de réduire certaines réunions et manifestations en 2021. Ainsi, comme en 2020, la réunion des sociétés scientifiques valaisannes organisée par la SAVs a été annulée.

Durant cette année 2021, la SAVs a procédé à la remise des prix académiques et à l'attribution de subventions. Comme en 2020, son assemblée générale a été repoussée au deuxième semestre. La Conférence d'automne a pu se tenir en novembre 2021 en présentiel. Pour parfaire sa visibilité, la SAVs a complété son site internet en version allemande et par souci de transparence a remis ses archives aux Archives cantonales pour en permettre la consultation conformément aux dispositions légales.

a) Prix 2021 et subventions

Prix Académiques 2021

La SAVs a remis trois prix académiques de CHF 1'000.- chacun pour des travaux de mémoire de maîtrise en Sciences exactes, décernés aux personnes suivantes :

- M. Jérôme Bétrisey, pour son travail réalisé à Institut de physique des particules et d'astrophysique de l'ETH Zürich, intitulé « Opacity studies in Circumstellar Disks » (Études de l'opacité dans les disques circumstellaires);
- Mmes Anouk Chastonay et Soukaïna Angela Richard pour leur travail réalisé à Faculté d'environnement naturel architectural et construit de l'EPF de Lausanne, intitulé « Maisons de la laine, une filature pour la récolte et l'artisanat de la laine, Lourtier, Haut Val de Bagnes, Valais »;
- Mme Coralie Theux pour son travail réalisé à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne, intitulé « A multiscale modelling approach to understand the requirements of a rare and endangered owl (Otus scops) in Switzerland » (Une approche de modélisation multi-échelle pour comprendre les besoins d'une chouette (petit-duc) rare et menacée en Suisse).

Lors de son AG du 29 septembre 2021, la SAVs a pu remettre en mains propres aux lauréat-e-s leurs attestations de prix.

Subventions

Durant l'année 2021, la SAVs a octroyé trois subventions de CHF 500.- :

- A la Fondation C.F. Ramuz pour son colloque intitulé « Ramuz et la nature : perceptions et interdépendances » qui s'est déroulé à Sion, Centre culturel « Les Arsenaux », les 22 et 23 septembre 2021;
- A l'école de design et haute école d'art de Sierre pour la publication de l'ouvrage « Quand on parle du loup »;
- A la Fondation de l'Abbaye pour le colloque « Maurice Chappaz : l'ici et l'ailleurs » qui s'est déroulé les 10 et 11 mars 2022 au Châble.

b) Conférence d'automne

Le 11 novembre 2021, la SAVs a organisé la Conférence d'automne en présentiel : « Le langage inclusif: utile ou futile ? », donnée par le Prof. Pascal Gygax, codirecteur de l'Unité de psycholinguistique et psychologie sociale appliquée de l'Université de Fribourg.

c) Site web

Durant l'année 2021, le comité a finalisé la traduction en allemand du site web de la Société Académique du Valais. Désormais toutes les informations de la SAVs sont accessibles dans les deux langues officielles du canton.



d) Dépôt des archives de la SAVs aux Archives cantonales

Après plus de 30 ans d'existence, la SAVs a effectué un tri de ses documents papier et électroniques, les a classés et les a transmis aux Archives cantonales en janvier 2021. Un contrat de dépôt a été signé par l'archiviste cantonal et les deux coprésidentes.

Toutes ces réalisations ont pu être accomplies grâce à l'investissement de l'ensemble des membres du comité. Nous tenons à leur exprimer nos plus vifs remerciements et à leur témoigner notre reconnaissance pour leur collaboration active et toujours constructive. »

Les 2 coprésidentes : Marylène Micheloud et Marie-France Vouilloz Burnier

4. Comptes 2021 et rapport de l'Organe de révision

Comptes 2021

Le trésorier André Fischer présente les comptes 2021 de l'association. Les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 688.70. Le bilan clôture avec un total de CHF 135'507.87.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur ces comptes 2021, une demande peut être adressée à la SAVs (info@savs.ch).

Rapport de l'Organe de révision

Les comptes ont été révisés par Mme Maryline Morard et M. Christian Fessard. Leur rapport est lu par Monsieur Fessard qui demande l'approbation des comptes 2021.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes tels que présentés, avec remerciements au trésorier et à l'organe de révision et donne décharge au comité.

5. Budget 2022

Le trésorier André Fischer présente le budget adopté par le comité et qui prévoit un total des produits de CHF 14'000.- et un total des charges de CHF 14'500.-, soit une perte de CHF 500.-

Il informe que la SAVs compte 179 membres à fin 2021.

6. Divers

Après 2 ans d'arrêt dû à la pandémie, le comité de la SAVs va reprendre sa séance de coordination avec les associations scientifiques valaisannes. Cette rencontre aura lieu en septembre 2022.

La traditionnelle conférence d'automne, dont le sujet reste à déterminer, aura lieu en novembre 2022. Les membres de la SAVs seront informés en temps voulu.

Les Prix Académiques 2023 de la SAVs porteront sur le domaine des sciences exactes. Les travaux de mémoire devront être envoyés d'ici le 31 octobre 2022.

Marylène Micheloud clôt l'assemblée générale à 20h00 au nom des deux coprésidentes en remerciant les participant-e-s de leur présence.



Remise des Prix Académiques 2022 et exposés des lauréat-e-s

La présidente du jury Marie-France Vouilloz Burnier invite les lauréat-e-s à venir présenter leurs travaux issus du domaine des sciences humaines et sociales. Elle leur remet un prix de CHF 1000.- chacun assorti d'un diplôme avec les félicitations du jury. Les lauréat-e-s, qui se voient également offrir l'adhésion à la SAVs pour une année, sont les suivants :

- Mme Aurélia Basterrechea
« Recherche archéologiques du Mur (dit) d'Hannibal. Valorisation et mise en tourisme d'un site archéologique de haute altitude dans les Alpes valaisannes », travail de maîtrise réalisé à l'Université de Neuchâtel, Faculté des Lettres et Sciences humaines – Institut d'archéologie ;
- M. Samuel Hubert
« Evolution des dynamiques territoriales des risques naturels dans la commune de Fully (Valais) », travail de maîtrise réalisé à l'Université de Fribourg, Département des Géosciences – Unité de Géographie ;
- M. Sven Riva
« Decentralized Autonomous Organizations (DAOs) as subjects of law – The recognition of DAOs in the swiss legal order » (Les organisations autonomes décentralisées (OAD) en tant que sujets de droit – La reconnaissance des OAD dans l'ordre juridique suisse), travail de maîtrise réalisé à l'Université de Neuchâtel, Faculté de droit

La manifestation est suivie d'une sympathique agape dans les locaux d'Energypolis, qui donne l'occasion aux personnes présentes de s'entretenir avec les trois lauréat-e-s sur les travaux primés.

07.04.2022 / Marie Bruchez / MFV / MM



Annexe

Liste des membres excusé-e-s

Bumann Stéphane
Claivaz Dominique
Claivaz Willy
Clivaz Christophe
Coutaz Jean-Claude
Dayer Bertrand
Dayer Jean-Michel
Dubois Alain
Duroux Vouilloz Catherine
Duroux Philippe
Gapany Savioz Hélène
Jost-Mathieu Michèle
Lonfat Raymond
Mathieu Duri
Maurer Marcel
Morard Maryline
Pannatier Stéphane
Rey-Bellet Jean-Jacques
Reynard Emmanuel
Salamin Jean-Pierre
Sidler Alphonse
Stettler Martine
Wüest Alyssa